From: **ASSOCIATION LA QUALITE DE VIE** michel.gueritte@villesurterre.com
Subject: Newsletter #5 de l'Association la Qualité de Vie - jeudi 30 juin 2016
Date: 1 juillet 2016 17:20
To: manoo@icloud.com

AL

Pourquoi Paris ne pourra plus boire d'eau à cause des stockages de déchets radioactifs du Canton de SOULAINES, selon l'ASN.

Et la proposition de loi LONGUET sur CIGéo ?

Le député-rapporteur Christophe BOUILLON auditionne Christophe BOUILLON, le Président de l'ANDRA

Patience : nous en parlerons sérieusement lundi prochain.

Explications :

Objet de cette NewsLetter N°05 :

Informations concernant l'Assemblée générale de la CLI de SOULAINES du 5 juillet prochain

Destinataires :

les membres de la CLI (Commission locale d'information) de Soulaines

et quelques autres citoyens

dont les parisiens qui boivent de l'eau…

Ville-sur-Terre

le 30 juin 2016

Beaucoup seront étonnés que je n'ai pas encore communiqué à propos du vote de la Proposition de loi LONGUET, concernant le projet CIGéo, qui aura lieu le 11 juillet à l'Assemblée nationale.

Cette communication est en cours de finalisation. Et j'y attache d'autant plus d'importance que j'ai eu un échange sérieux avec le sénateur-rapporteur-comploteur, Michel RAISON, et également avec le député-rapporteur-directeur de l'ANDRA, Christophe BOUILLON.

Bref : soixante minutes d'échanges toniques avec le sénateur et 60 minutes d'audition par le député.

Il y a donc beaucoup à dire sur l'évolution du processus décisionnel de CIGéo via les "véhicules législatifs", sur la qualité et la légitimité des rapporteurs, sur le fait de "**voter un TEXTE et non pas un CONTEXTE**", comme l'a martelé Christophe BOUILLON…

Priorité : Parce que l'Assemblée générale de la Commission locale d'information du Centre de stockage de Soulaines a lieu mardi 5 juillet, j'ai jugé bon de porter à la connaissance de ses membres, les points suivants, sous l'accroche :

Garçon, l'addition !

Tout comme le projet CIGéo, les stockages de l'Aube intéressent tous les citoyens, mais évidemment personne n'en parle. Surtout en ce moment, tout le monde s'en **foot** !

Bonne lecture.

Michel GUERITTE - Association La Qualité de Vie

Garçon, l'addition !

FMA-VC	**1 000 000**
TFA	**900 000**
FA-VL	**316 000**
TFA	**1 200 000**
Total	**3 416 000**

- 3,5 millions de m3

Belle addition !

Oui, ce sont **3,5 millions de m3** de déchets nucléaires à vie courte, à vie longue, de très faible activité, de faible activité, de moyenne activité, et de haute activité, (parce que, comme pour les déchets ménagers, le tri parfait est impossible), qui sont ou vont être stockés dans le Canton de Soulaines, à quelques km de la Route du Champagne.

Et ils sont là pour une demi-éternité.

- 1 million de m3

C'est le volume total de déchets FMA-VC (Faible et moyenne activité à vie corte) du Centre de Stockage de l'Aube, le CSA ou le CSFMA comme ils disent. Mais un jour, cette limite de volume sera atteinte. D'autant plus que le CSA a été construit pour stocker les déchets FMA-VC d'exploitation et non de démantèlement. L'ANDRA est donc en train d'établir avec les producteurs de déchets de nouvelles spécifications pour l'acceptation de ces déchets au CSA, comme le précise la **CNE** dans son dernier rapport N°10 de mai 2016 :

https://www.cne2.fr/telechargements/RAPPORT_CNE2_10_2016.pdf

Vous verrez qu'un jour l'ANDRA demandera alors une autorisation de construire une extension… Il y a de la place à côté, dans les 1 000 hectares que l'ANDRA possède. Et il y aura toujours des élus "stupides-cupides" pour applaudir et les accueillir !

- 625 000 m3 et bientôt 900 000 m3

625 000 m3 c'est le volume total des déchets TFA (Très faible activité) du Centre de Stockage de Morvilliers. Il se remplit très vite et sera saturé avant 2030. Dans cet Avis :

http://www.asn.fr/Reglementer/Bulletin-officiel-de-l-ASN/Avis-de-l-ASN/Avis-n-2016-AV-0258-de-l-ASN-du-18-fevrier-2016

l'ASN explique le besoin de création d'une nouvelle installation de stockage de déchets TFA : au vu du rapport de l'Andra du 11 août 2015 montrant que les travaux d'optimisation de la géométrie et de la compacité des alvéoles réalisés dans le Cires permettent de porter à environ **900 000 m3** la capacité du stockage pour une même emprise au sol, l'ASN estime nécessaire que l'Andra confirme ses intentions et dépose une demande d'augmentation de la capacité autorisée du Cires avant fin 2018, 6 ans avant la saturation prévue de cette installation.

Cette information est confirmée par la **CNE** dans son dernier rapport N°10 de mai 2016 :

https://www.cne2.fr/telechargements/RAPPORT_CNE2_10_2016.pdf

Les besoins en capacité de stockage des déchets TFA ont été évalués jusqu'en 2080. Ils sont considérables. La première disposition pour assurer la continuité du stockage des TFA est une extension de la capacité du Cires dès 2030. Elle est possible jusqu'à 900 000 m3 sans en augmenter l'emprise et sans compromettre le

Cires des 2000. Elle est possible jusqu'à 900 000 m3 sans en augmenter l'emprise et sans compromettre le confinement des radionucléides après fermeture, qui repose sur la garde d'argile (7 m) sous les tranchées. L'Andra doit déposer une demande d'autorisation d'extension.

A venir à Morvilliers : transformation des gravats radioactifs - incinération, fusion et compactage des déchets radioactifs

Dans le même Avis, l'ASN estime nécessaire que l'Andra achève, d'ici le 31 décembre 2016, l'étude de la mise en place d'une filière de valorisation des gravats de très faible activité sur le centre de stockage du Cires.

Dans le même Avis, l'ASN estime nécessaire que l'Andra, en lien avec Socodei et les producteurs de déchets radioactifs, réalise avant le 31 décembre 2017, pour chaque type de déchets TFA incinérables, une étude sur un procédé d'incinération puis le stockage des résidus avec un stockage direct.

A Morvilliers on va donc créer une industrie qui transforme des gravats et qui compacte, incinère ou fusionne des déchets radioactifs. Comme précisé dans le dernier Rapport N°10 de mai 2016 de la CNE :

https://www.cne2.fr/telechargements/RAPPORT_CNE2_10_2016.pdf

les flux volumiques de TFA pourraient être réduits par fusion des métaux (12 000 m3/an), incinération (2000 m3/an) et compactage (2000 m3/an) de matériaux.

Questions :

- Encore combien de nouvelles cheminées ?

- Encore combien de nouveaux rejets de faibles doses ?

- Encore combien de cancers et de thyroïdites chez les riverains ?

- 316 000 m3 de déchets FA-VL

C'est le volume total constaté par la CNE dans *l'Annexe VII* de son rapport n°10

https://www.cne2.fr/telechargements/RAPPORT_CNE2_10_2016.pdf

230 000 m3 répertoriés auxquels il faut ajouter les 86 000 m3 en provenance du site de Malvési. L'ANDRA devrait les stocker en subsurface, sur la commune de JUZANVIGNY principalement, là où l'épaisseur de la couche d'argile serait au minimum de 50 mètres.

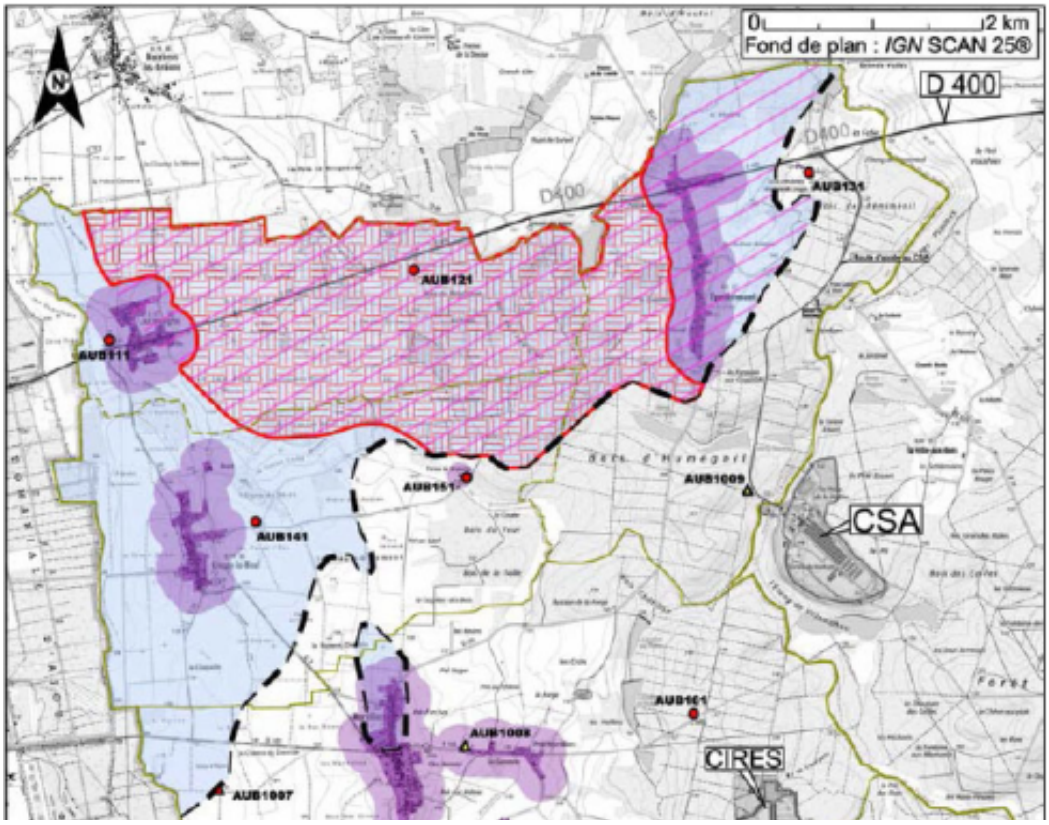

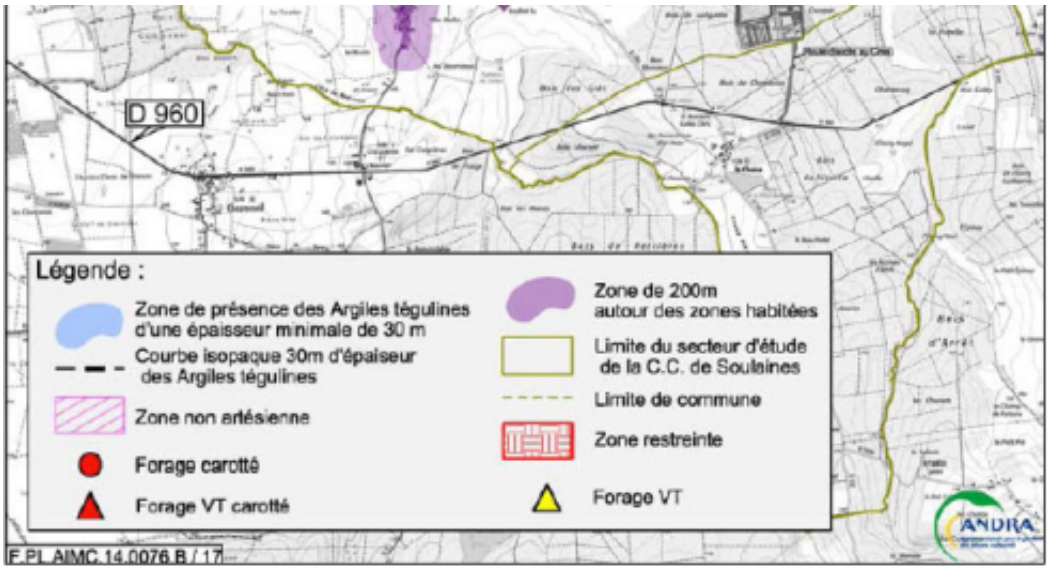

Dans cet Avis

http://www.asn.fr/Reglementer/Bulletin-officiel-de-l-ASN/Avis-de-l-ASN/Avis-n-2016-AV-264-de-l-ASN-du-29-mars-2016

l'ASN note que le rapport d'étape fourni par l'ANDRA en juillet 2015

https://www.andra.fr/download/site-principal/document/editions/rapport-etape-favl.pdf

reste peu détaillé. L'ASN va adresser à l'Andra ses demandes et recommandations pour la poursuite des études, qui concerneront principalement les performances de la couche d'argile destinée à recevoir le stockage (perméabilité, contexte hydrogéologique, épaisseur de la formation hôte en particulier) et l'évaluation préliminaire de sûreté en exploitation et après fermeture (impact des toxiques chimiques, impact de l'ensemble du stockage en scénario d'évolution normale, exposition au radon, scénarios d'intrusion).

Il faut garantir la limitation du relâchement de radioéléments vers l'aquifère qui alimente Paris en eau !

Par ailleurs, l'ASN note que le site envisagé est situé au-dessus de l'aquifère des Sables verts. Cet aquifère est actuellement exploité localement pour l'irrigation et il appartient à la formation aquifère de l'Albien, qui s'étend sur l'ensemble du bassin parisien. Cette formation constitue une réserve stratégique en eau potable pour l'agglomération parisienne et l'aquifère des Sables verts contribue à sa recharge.

L'ASN considère que l'Andra devra notamment analyser de façon approfondie les caractéristiques de la partie inférieure de la couche d'argiles tégulines (en termes d'épaisseur, d'homogénéité, de faible perméabilité…) afin de s'assurer qu'elles garantiront la **limitation du relâchement de radioéléments vers l'aquifère des Sables verts**. Elle devra s'assurer de conserver une épaisseur de garde inférieure suffisante pour limiter ces relâchements même en cas de présence de discontinuités mineures et enfin vérifier l'absence de scénarios conduisant à un relâchement inacceptable dans cet aquifère.

Et là, ce ne sont pas des "conneries" que raconte ce "sale écolo" qu'est Michel GUERITTE, mais l'extrait d'un Avis de l'ASN !

L'ASN estime nécessaire que des marges soient prises sur l'épaisseur de la garde supérieure pour tenir compte de son altération, de l'érosion et des risques d'intrusion.

L'ASN estime qu'il sera difficile de démontrer la faisabilité, dans la zone investiguée, d'une installation de stockage de l'intégralité des déchets de type FA-VL retenus par l'Andra.

Bien évidemment, tous les déchets qui ne conviendront pas à la poubelle JUZANVIGNY iront à la poubelle de BURE.

La CNE dans son dernier rapport n°10 de mai 2016

https://www.cne2.fr/telechargements/RAPPORT_CNE2_10_2016.pdf

précise quelques problèmes et risques que la CNE a pris pour habitude de qualifier de simples recommandations :

- le gonflement des bitumes sous eau à long terme qui peut être une contrainte.

- les interactions entre les sels des déchets (nitrates et sulfates des radifères et bitumes), avec le ciment et l'argile, qui peuvent modifier la migration des espèces porteuses de la radioactivité.

- l'Andra doit étudier : le relâchement du chlore, du carbone et du graphite (bloc ou poudre), la diffusion des gaz (radon, chlore, CO2) dans la couverture, la modification de l'argile par les sels, la maîtrise du potentiel redox dans les alvéoles, ...

- les résultats acquis sur le comportement des radionucléides issus de ces déchets en situation de stockage en sub-surface dans l'argile tégulines sont encore insuffisants pour soutenir les calculs d'impacts radiologiques d'une analyse de sûreté réaliste. Les conditions physico-chimiques qui contrôleront la migration des radionucléides doivent être précisées, et les études de comportement doivent être conduites au plus près de ces conditions. La CNE recommande fortement que ces études soient rendues plus réalistes.

La CNE n'hésite pas à dire que tout ça manque de réalisme !

- Un deuxième site de stockage FAVL ?

Dans cet Avis

http://www.asn.fr/Reglementer/Bulletin-officiel-de-l-ASN/Avis-de-l-ASN/Avis-n-2016-AV-264-de-l-ASN-du-29-mars-2016

l'ASN écrit : Possibilité d'implantation d'un 2ème site de stockage. L'ASN considère que l'Andra devra présenter, avant mi-2017, une méthodologie de recherche d'un 2ème site de stockage des déchets FA-VL sur la base notamment des recommandations du HCTISN du 7 octobre 2011, ainsi que l'inventaire associé.

Inquiétant pour les riverains quand on connaît les recommandations du HCTISN :

http://www.hctisn.fr/IMG/pdf/rapport_gtfavl_vf_cle025317.pdf

Rappelons les. Ce sont celles qui ont prévalus au choix du Canton de Soulaines pour la recherche actuelle de la première poubelle FA-VL :

- Le choix de territoires accueillant déjà des installations nucléaires doit être privilégié, notamment pour des raisons sociologiques.

- L'échelon doit être a minima intercommunal, avec le soutien de l'Etat et des grandes collectivités (conseil départemental et conseil régional)

- Le projet de stockage doit être accompagné d'un certain nombre d'avantages réels sur le plan économique et du développement territorial, en permettant plus qu'en promettant, ce qui suppose de discuter avec les territoires et de réaliser avec eux le développement de leurs propres projets industriels, culturels ou autres. Il doit viser une intégration harmonieuse de ce nouveau projet industriel dans son territoire d'accueil.

- Les mesures d'accompagnement doivent être équitablement réparties entre les communes situées à proximité du site d'implantation. Les frontières administratives ne doivent pas constituer un obstacle.

En clair, ce deuxième site FA-VL, c'est pour le canton de Soulaines !

- 1 200 000 m3 de déchets TFA : un deuxième Morvilliers

Nous savons depuis le 2 octobre 2015 qu'un deuxième Morvilliers sera "accolé" à la poubelle FA-VL.

http://www.villesurterre.eu/images/stories/Mail-du-151005-CIGeo-se-fera-et-FA-VL-aussi.pdf

Et cela est bien confirmé dans cet Avis de l'ASN :

http://www.asn.fr/Reglementer/Bulletin-officiel-de-l-ASN/Avis-de-l-ASN/Avis-n-2016-AV-0258-de-l-ASN-du-18-fevrier-2016

L'ASN considère en effet qu'une deuxième installation de stockage sera nécessaire pour assurer le stockage des déchets TFA qui seront produits.

L'ASN estime nécessaire que l'Andra lance sans retard les études de conception et de recherche de site pour cette nouvelle installation dans des délais compatibles avec ceux nécessaires à la mise en service de cette installation avant la saturation du Cires.

Cette information est confirmée par la CNE dans son dernier rapport N°10 de mai 2016 :

https://www.cne2.fr/telechargements/RAPPORT_CNE2_10_2016.pdf

Au-delà de l'extension de la capacité de stockage du Cires, il faudra aussi ouvrir un nouveau Centre de stockage pouvant accepter 30 000 m3/an avec une capacité de 0,6 à 1,2 million de m3 pour absorber les TFA issus du démantèlement du parc d'ici à la fin du siècle. La fourchette dépend des possibilités de recyclage des métaux et des gravats.

Voilà.

Garçon, l'addition !

FMA-VC	1 000 000
TFA	900 000
FA-VL	316 000
TFA	1 200 000
Total	3 416 000

Au total : 3 416 000 de m3 de poisons radioactifs

qui sont là pour une demi-éternité !

Non, aucun des sites ne sera jamais rendu à la nature et aux Champenois.

Vous verrez qu'un jour on trouvera des radionucléides dans les champagnes de Trannes ou de Saulcy et de Colombé-la-Fosse… Deux communes du canton de Soulaines qui en sont productrices.

http://agriculture.e-pro.fr/aube/viticulture_a_Colombe-la-fosse,10102,011G

http://agriculture.e-pro.fr/rech?search_qui=Viticulture&search_ou=Saulcy&x=61&y=20

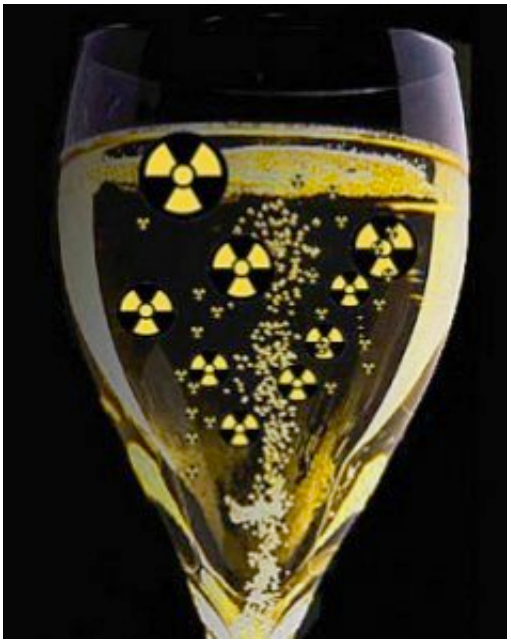

La responsabilité des élus

Qui peut croire que ce choix de sacrifier le canton de Soulaines n'est pas une folie ?

Pourquoi les élus depuis 1985 se laissent-ils acheter ?

Pourquoi croient-ils encore aux promesses ?

Cela fait 24 ans que le Centre de stockage de Soulaines existe.

Cela fait 24 ans qu'aucune activité économique génératrice d'emplois n'a vu le jour.

Et c'est bien normal, on ne peut pas trop créer de regroupement d'habitants autour des INB !

http://www.anccli.org/wp-content/uploads/2014/06/Guide_Ma%C3%AEtrise_des_activit%C3%A9s1.pdf

Il n'y a que les élus stupides-cupides pour le croire.

Et les sites nucléaires de l'ANDRA continuent à rejeter légalement des radionucléides dans l'environnement.

Les retombées du nuage permanent de l'ANDRA viennent s'ajouter à celles du nuage de Tchernobyl.

Nous en parlerons le 31 juillet en soirée dans la salle des fêtes de Ville-sur-Terre lors de la Conférence-débat : **Le nuage de Tchernobyl et le nuage de l'ANDRA**. (détails à venir)

Les BURE HALEURS feront étape à VILLE-SUR-TERRE le 31 juillet en soirée.

Les BURE HALEURS : des artistes musiciens militants et enjoués !

https://burehaleurs.wordpress.com

Leur tounée d'été 2017 passe par Soulaines...

L'affichette :

http://www.villesurterre.eu/images/stories/Bure-Haleurs-160731-Bure-ValducRecto.jpg

Le parcours de BURE à VALDUC, dont l'étape à Ville-sur-Terre :

http://www.villesurterre.eu/images/stories/Bure-Haleurs-160731-Bure-ValducVerso.jpg

---

#tcherno23

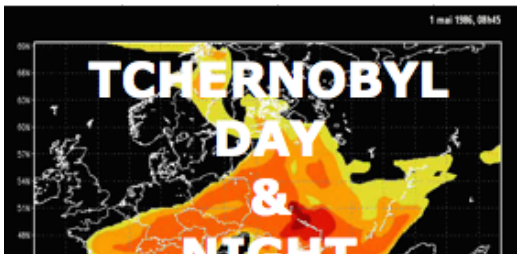

TCHERNOBYL DAY AND NIGHT

Pour commémorer le triste anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl du 26 avril 1986, l'Association la Qualité de Vie a organisé une Conférence événementielle, sur le thème : **Le nucléaire est**

dangereux, cher et dépassé. Il est urgent d'en sortir.

Cette Conférence a bien eu lieu, le samedi 23 avril, de 9 heures du matin à minuit, dans les salles des mariages et des expositions de la Mairie de Paris 2éme, ainsi que sous un chapiteau installé dans la courette de la mairie. Ces lieux ont été mis à disposition gracieusement par le maire **Jacques BOUTAULT**, bien connu pour son engagement en faveur de l'écologie.

En direct sur internet YouTube

15 heures de conférence ont été retransmises en direct sur internet YouTube. L'intégralité du contenu est visible aujourd'hui, en replay. Il a été découpé en 28 modules sur cette playlist :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLJGHY7xxjPoO2DPZITErGpQDbhPtZAa0v

Après avoir visionné la totalité ou un court extrait d'un module, merci de nous faire part de votre analyse. Que vous soyez en accord ou en désaccord avec le contenu, merci de le faire savoir à :

tcherno23conference@gmail.com

APPEL A SOUTIEN FINANCIER

Donnez, Dieu vous le r'ANDRA !

Merci enfin de considérer que vous venez de voir une vidéo ou un film, et que vous pouvez concevoir que la réalisation de la Conférence événementielle **#tcherno23** représente un certain budget. Vous avez donc le droit, peut-être le devoir, voire la citoyenneté d'adresser l'équivalent du prix d'un billet de cinéma à l'Association la Qualité de la Vie :

https://docs.google.com/forms/d/1WUBKl732xwViqGAfoY82VAMJWr28417UdYH5__zPA4c/viewform?c=0&w=1

Si cela vous "barbe" de remplir encore un formulaire, de payer via Paypal... vous pouvez adresser directement un chèque à :

Association la Qualité de Vie - 8 route de Soulaines - 10200 VILLE-SUR-TERRE

Nous avons pu organiser cette conférence grâce à un crédit sur dons à venir...

Merci de répondre à cet appel.

ARCHIVES

La NewsLetter #n°01 du 3 mai 2016 : Nucléaire : SARKO, t'as tout faux ! - Le sondage IFOP : "Etes-vous pour ou contre l'arrêt des centrales nucléaires en France ?" - La Conférence TCHERNOBYL DAY AND NIGHT en différé sur YouTube - Soutien financier

http://www.villesurterre.eu/images/stories/Newsletter-01-160503.pdf

...

La NewsLetter #n°02 du 9 mai 2016 : La loi sur le projet CIGéo à BURE, un peu longuet ? - Nos armes pour faire la guerre au nucléaire,
et sauver les générations futures ! - RUBRIQUE : "Heureusement, le ridicule tue moins que

le nucléaire" - La Conférence TCHERNOBYL DAY AND NIGHT en différé sur YouTube - Soutien financier

http://www.villesurterre.eu/images/stories/Newsletter-02-160509.pdf

...

La NewsLetter #n°03 du 17 mai 2016 : La loi sur le projet CIGéo à BURE en discussion au Sénat... Le rôle de Michel RAISON, un lobbyiste pro-CIGéo !

http://www.villesurterre.eu/images/stories/NewsLetter-03-160517.pdf

...

La NewsLetter #n°04 du 25 mai 2016 : VERDUN : 600 000 morts - Cigéo à BURE : combien ? - Loi LONGUET sur le projet CIGéo : le 17 mai, le Sénat a voté OUI et a ainsi donné le feu vert ! - Les RISQUES de CIGéO - Une nouvelle gouvernance pour le projet Cigéo - Grève dans les 19 centrales nucléaires de l'hexagone : ne nous faites pas un nouveau Tchernobyl !

http://www.villesurterre.eu/images/stories/Newsletter-04-160525.pdf

...

ABONNEMENT

Si vous recevez cette NewsLetter indirectement via une de vos connaissances, ou parce que vous appartenez à un groupe ou que vous êtes membre d'un réseau, vous pouvez demander à être abonné en envoyant simplement un mail vide à :

abonnement@villesurterre.com

Mentions légales

Société : ASSOCIATION LA QUALITE DE VIE
Téléphone :+33671068117
Email : michel.gueritte@neuf.fr
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro : NEANT

Tax ID: NEANT
Numéro d'identification TVA : NEANT
Numéro d'immatriculation de l'entreprise : NEANT
Société anonyme au capital de NEANT

Si vous souhaitez ne plus recevoir la newsletter, vous pouvez vous désinscrire ici.